

## SEANCE du VENDREDI 2 DECEMBRE 2011

**Nombre de membres :** L'an deux mil onze, le deux décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de LA CHAPELLE DE LA TOUR régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean GALLIEN.

**Afférents au Conseil : 15**

**En Exercice : 15**

**Présents : 14**

**Présents :** MM. Gérard BOUVIER, GUILLAUD Hervé, ORCEL Patrice, BONNET GONNET Christian, Mmes, ARNAUD Thérèse, RAVIER Odile, CHAMBAZ Valérie, Carole SAINTHON.

**Absents :** Jean Pierre GAILHAC, Fabien CHATELAT,

**Excusés :** Jacques BERNARD, Fabrice GENTIL, Carole MILLET, Nathalie PEUTIN qui respectivement donné procuration à Hervé GUILLAUD, Patrice ORCEL, Jean GALLIEN et Valérie CHAMBAZ.

**Secrétaire de séance :** M. ORCEL Patrice

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation CR du 14 novembre 2011
- BUDGET : décisions modificatives
- Demande de fonds de concours à la CCVT (aménagement maison médicale)
- Questions diverses

### Approbation du dernier Compte Rendu

Le compte rendu de la réunion du 14 novembre 2011 est adopté à l'unanimité.

### Délibération n° 60/11 – BUDGET D.M. 4

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter les crédits supplémentaires suivants, sur la section FONCTIONNEMENT du budget de l'exercice.

### COMPTES DEPENSES

CHAPITRE	COMPTE	NATURE	MONTANT
011	60612	ELECTRICITE	8 000.00
011	616	PRIMES ASSURANCES	1 000.00
011	6248	FRAIS TRANSPORTS	2 170.00
011	6358	AUTRES DROITS	8 400.00
		<b>TOTAL</b>	<b>19 570.00</b>

### COMPTES RECETTES

CHAPITRE	COMPTE	NATURE	MONTANT
013	76419	REMB. REMUNERATION	1 550.00
73	7322	DOTATION SOLIDARITE C.C.	3 820.00
73	7381	TAXE DROIT MUTATION	9 800.00
75	752	REVENUS DES IMMEUBLES	2 000.00
77	7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTION.	2 400.00
		<b>TOTAL</b>	<b>19 570.00</b>

## Délibération n° 60/11 – BUDGET D.M. 5

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter les crédits supplémentaires suivants, sur la section INVESTISSEMENT du budget de l'exercice.

### COMPTES RECETTES

CHAPITRE	COMPTE	NATURE	MONTANT
10	10223	TAXE LOCALE EQUIPEMENT	9 490.00
13	1328	SUBVENTION	3 302.00
13	1341	SUBVENTION	20 549.00
		<b>TOTAL</b>	<b>33 341.00</b>

### COMPTES DEPENSES

CHAPITRE	COMPTE	NATURE	MONTANT
20	202	FRAIS ETUDES PLU	5 000.00
20	2031	FRAIS ETUDES	28 341.00
		<b>TOTAL</b>	<b>33 341.00</b>

## Délibération n° 61/11 – DEMANDE DE FONDS de CONCOURS à la CCVT

Le Maire rappelle que dans la construction de la maison médicale, le choix de privilégier l'éco-construction et le développement durable a nécessité un certain nombre d'aménagements (ossature bois pour les logements, récupération des eaux pluviales de toitures...) amenant des dépenses supplémentaires.

Aussi il demande au conseil de l'autoriser à demander un fonds de concours auprès de la communauté de communes.

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité :

- AUTORISE le Maire à effectuer une demande de fonds de concours auprès de la C.C.V.T. et à signer tout document nécessaire à cette démarche.

### INFOS DIVERSES

- Le Maire propose :
  - de renouveler la convention avec la SPA
  - à noter les dates des prochaines élections afin de réserver sa journée pour l'organisation des scrutins : les dimanches 22 avril, 6 mai, 10 et 17 juin 2012
  - Une offre intéressante, pour le remplacement du gros tracteur par un plus petit, a été faite par les Ets GARNIER. Une décision sera prise dès que d'autres offres auront été obtenues.
  - Il précise que quelques difficultés ont été rencontrées lors des travaux d'aménagement de la « route du Mollard » mais que l'entreprise a pris en charge les erreurs effectuées.
  - La livraison de la maison médicale est repoussée à janvier suite à des problèmes rencontrés au niveau du branchement électrique
- Le bulletin communal est cours d'élaboration et doit être distribué avant Noël.

Levée de séance à 21 h 30

Jean GALLIEN, Maire

Gérard BOUVIER,

Hervé GUILLAUD,

Odile RAVIER,

Patrice ORCEL,

Christian BONNET GONNET,

Thérèse ARNAUD,

Carole SAINTHON,

Valérie CHAMBAZ,